Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 364

Artikel: Ecole d'études sociales pour femmes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

eux de distinction de sexe. Le revenu du solde eux de distinction de sexe. Le revent un soute est réparti comme suit: 25 % au profit des professeurs et étudiants de l'Université d'El Azhar; 25 % au profit d'un orphelinat; 25 % au na sile de vieillards, et 25 % pour des bourses à des enfants musulmans désireux de poursuivre des études supérieures.

La Khédiva Mère s'intéressa toujours vivement à l'émancipation de la femme et fut une amie et une protectrice sûre de l'Union féministe égyptienne.

Succès féminins.

Une jeune Norvégienne, Mile Gudrun Trog-stad, a passé; dernièrement les examens de ca-pitaine au long cours. Elle a acheté un bateau et établi un service régulier et rapide sur le Mjö-sen, le plus grand lac de la Norvège. Inutile d'ajouter qu'elle en assume elle-même le commandement.

Les Congrès de l'an prochain.

Le Congrès international de la Ligue interna-tionale de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui devait avoir lieu à Vevey en mai 1932, es itendra en France, à Grenoble, à la même date.

La nationalité de la femme mariée

Le point de vue suisse

N.B. Le texte suivant est celui du vœu qui a été remis pour étude au Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminies suisses par l'As-semblée générale de Vevey, le 27 septembre:

Considérant que le fait de retirer sa propre nationalité à la femme lors de son mariage lui impose non seulement une souffrance morale, mais peut, dans certains cas, lui cau-

morale, mais peut, dans certains cas, lui causer de graves préjudices au point de vue professionnel et social;
Considérant que le maintien de la na'ionalité suisse par la femme exercerait une force
assimilatrice sur l'époux étranger domicilié
en Suisse, et servirait en même temps l'intérêt de l'unité de la famille, puisque les enfants issus de ces mariages deviendront à
l'avenir des c'loyens suisses jure soli;
Sachant que, dans le monde entier, se dessine
un mouvement pour régler à nouveau la
question de la nationa'ité de la femme mariée,
et que la S.d.N., après en avoir discaté, la
maintient à son ordre du jour;
L'Assemblée émet le vœu qu'à l'avenir la
Suissesse qui épouse un étranger, qu'elle acquière ou non la nationalité de son mari, ne
perde pas sa nationalité suisse, pas plus que

quere ou non et nationalité de son mari, ne perde pas sa nationalité suisse, pas plus que tout autre citoyen ou citoyenne suisses qui se naturalisent à l'étranger ne sont actuellement privés de leur national té suisse.

prives de teur national le suisse.

L'Assemblée attire l'attention sur le fait
que la perte de la nationa'it'é suisse, entrainée
par le mariage, n'est prescrite ni par la Constitution ni par la loi.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes

Cette Ecole, dont il a été souvent question dans ces colonnes, annonce la réouverture de ses cours pour le jeudi 22 octobre. Il n'est pas besoin de rappeler aux lecteurs du *Mouvement* que, tout en

donnant aux jeunes filles une culture générale qui les prépare à mieux remplir leur rôle de femmes et de mères, elle constitue en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à des carrières sociales, telles que direc-trices et administratrices d'établissements hospi-

trices et administratrices d'établissements hospi-taliers, agentes de protection de l'enfance, assis-tantes de police, fonctionnaires de l'assistance pu-blique et privée, surintendantes d'usines, etc. L'Ecole prépare aussi celles de ses élèves qui s'inscrivent dans une Section spéciale aux carriè-res de secrétaires-bibliothécaires et de libraires, et à celle, toute nouvelle, de laborantines. Elle counts encre une Section d'enseignment mé. compte encore une Section d'enseignement méun cours pour infirmières visiteuses, qui s'ou-vrira cette année, le 26 octobre, et qui est accessible à toute infirmière désireuse de s'orienter

Pour programmes, renseignements, plans d'études, etc. etc., s'adresser directement au Secréta-riat de l'Ecole, 6, rue Ch.-Bonnet, Genève.

Le Fonds de prét de la Saffa

Extraits du Rapport de la Commission d'étude (Suite et fin.) 1

Alors que dans les arts et métiers, il est relativement facile d'obtenir une bourse pour un appren tissage, les moyens financiers manquent dans de nombreux cas pour le perfectionnement nécessaire après la fin de cet apprentissage. Une conseillère de vocations attrie tout particulièrement l'atten-tion sur la carrière de directrice d'atelier de cou ure qui exige un séjour à l'étranger et la fréquentation d'écoles spéciales qui ne sont qu'à leurs débuts en Suisse. Comme il n'est possible qu'à peu de femmes de fréquenter ces écoles spéciales qui se trouvent à l'étranger, cette carrière est classée parmi celles souffrant de l'envahisse-ment de l'élément étranger; elle offre au point de vue économique de belles perspectives; en règle générale, une directrice habile obtient rapi-

regie generale, une directrice habile obtient rapi-dement une bonne situation lui permettant de rembourser le prêt qu'elle a reçu. b) Commèrce. Les prêts n'entrent pas en con-sidération pour la préparation aux carrières com-merciales; mais, en revanche, on en accorde assez fréquemment, actuellement, pour des séjours à l'étranger, car la plupart des pays qui ont une certaine importance pour le développement professionnel interdisent aux étrangers d'accepter des emplois rétribués.

Par contre les crédits en banque accordés en vue de l'exploitation d'un commerce sont si répandus et le plus souvent d'une nécessité telle, même pour des femmes, qu'il ne vaut pas la peine de s'arrêter plus longuement sur cette question.

Nous avons été mises en garde de bien des côtés contre les prêts à accorder à de petites entreprises. Certes, la Société coopérative devra être très prudente dans ces cas-là, mais elle pourra avoir aussi une action bienfaisante par ses con-seils. Les femmes se figurent généralement qu'il est beaucoup plus facile de diriger un commerce que cela n'est le cas en réalité. L'ouverture de petits magasins d'épicerie surtout ne doit pas être conseillée. Toutefois nous ne partageons point de vue que, dans toutes les branches du

¹ Voir le Mouvement No 362

A L'EXPOSITION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS



(Cliché Mouvement Féministe)

Le village ensoleillé

Huile par Mme V. Métein-Gilliard, Présidente de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts,

commerce, le grand bazar et le grand magasir supplanteront le petit magasin. Le magasin de détail doit garder sa place dans bien des bran-ches. Et plus la clientèle sera diffícile à satisfaire en raison de l'exigence croissante de ses désirs, d'autant plus favorables seront les pers-pectives pour le magasin de détail qui peut offrir un plus grand choix d'articles spéciaux et

servir sa clientèle de façon plus individuelle. Dans le commerce, des cautions sont souvent demandées pour certains emplois. Ainsi, chaque directrice des succursales des magasins « Mercure » doit déposer une caution. Or, devenir directrice de succursale représente un véritable directrice de succursate represente un vertable avantement pour une vendeuse et mainte jeune fille qui, jusque là, n'avait pas eu la possibilité d'économiser une somme suffisante pour cette caution aura, sans aucun doute, recours à la garantie de la Société coopérative. Par suite de l'amélioration de la situation, cette jeune fille n'aura pas de difficultés à rembourser le prêt, car il lui sera possible d'amasser petit à petit la somme voulue. La caution lui est remboursée lorsqu'elle quitte son emploi.

Exemples La propriétaire d'une petite fabrique de trico age très prospère projette d'in-troduire la vente au détail de ses articles, afin d'augmenter son chiffre d'affaires. Pour cela, un local convenable doit être aménagé en magasin. Les frais seraient de fr. 12,000,—; elle peut disposer de fr. 6000,— mais a épuisé son crédit en banque. Un prêt de fr. 5000,— effectué par nous lui permettrait la réalisation de son plan

Une couturière avec quatre enfants à sa charge doit changer de profession à la suite de maux d'yeux. Une maison de mercerie en gros lui remet en dépôt la marchandise nécessaire pour

monter un magasin de mercerie à la condition qu'elle ne se serve que chez elle et fasse régu-lièrement de petits paiements. Or à son insu, la maison tire des traites sur elle pour la valeur totale de la marchandise en dépôt et les fait escompter par sa banque. Ces traites sont retirées avant chaque échéance et remplacées par de nouvelles. La faillite de la maison de gros fait dévelles. La faillite de la maison de gros fait de-couvrir la chose. La femme, inexpérimentée en affaires, ne sait pas qu'elle a le droit de refuser ces traites et de faire au liquidateur de la mai-son en question une offre de rachat de 30-40 % de la valeur du stock de marchandises. Comme elle a fait une fois une mauvaise expérience, elle n'ose plus demander l'avis de personne. Elle s'imagine donc devoir ces sommes et fait divers arrangements avec les banques pour leur règlement qui dépassent largement ses recettes courantes. La suite en est qu'elle sè met en retard pour ses autres paiements et qu'elle ne paye plus que sous la menace de poursuites. La saisie sa porte. Une avance de fr. 600.— permet de désintéresser le créancier le plus pressant, de gagner du temps et de demander un concordat. Deux mois plus tard, le concordat basé sur une offre de 40 % aux créanciers est accordé, les dettes restant encore sont consolidées auprès d'une seule banque, et un arrangement est fait qui permet d'en opérer le paiement en faisant les prélèvements nécessaires sur les recettes cou-rantes. Le prêt de la Saffa serait remboursé le premier sur le nouveau crédit ouvert par la banque.

c) Industrie hôtelière. L'exploitation d'hôtels, de pensions, de maisons de convalescence et de restaurants egixe toujours des capitaux importants. Les femmes étant très nombreuses et très

Notre Bibliothèque

ARTHUR HENDERSON, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères: Consolidating World Peace, conférence donnée sous les auspices du «Burge memorial», Brochure sortie des presses de l'Université d'Oxford, 1931.

M. Henderson constate dans son intéressant travail que jamais, jusqu'à ces dernières années, le monde ne s'était vraiment organisé pour la paix, et que la condition *sine qua non* de l'accord universel c'est le désarmement universel. Etudiant les deux grands principes de la politique d'avant la guerre, l'équilibre des puissances et le concert européen, il en vient à la Société des Nations dont il dit qu'elle a travaillé pour la paix davan-tage encore qu'il peut le paraître et en laquelle il place beaucoup de sa confiance en un avenir moins sombre.

CADORNA: Vie de Jean Boldini, volume in-lo-sur pur alfa avec 20 reproductions, chez Eugène Figuière, édièur, 16o, Boulevard Montparnasse, Paris, XIVe. Prix: 50 fr. français. La vie et l'œuvre du peintre Jean Boldini, Ferrarais d'origine, Parisien par choix, né en 1842 et mort récemment tout près de la nonan-taine, ont fait le sujet de cet intéressant volume orné de vingt reproductions de tableaux. L'auteur a consacré au prestigieux artiste des pages amusantes, piquantes, bien documentées et pages annisantes, piquantes, bien doctimentes et bien écrites, relatant avec esprit et quelque dis-crétion sa vie amoureuse longuement prolongée et portant aux nues l'œuvre de son pinceau, sur-tout ses charmants portraits de l'Eve moderne, si curieusement révélateurs d'une époque allant du déclin du Second Empire au lendemain de la grande guerre. Cadorna évoque même le *génie* de Boldini!

L'artiste dont le vocabulaire n'était tempéré par mul excès de modestie, prononçait yénie... en fait, il ne fut, je pense, qu'un merveilleux virtuose. Et plus encor peut-être que dans ses étourdissants portraits-tourbillons, son talent véetourcissants portraits-tourbilons, son talent veritable se révèle dans ses dessins, même hâ-tifs, ses pointes-sèches trop rares, ses aquarelles doucement grisâtres, ses paysages et ses petites scènes à la Meissonnier que recherchent aujour-d'hui plus d'un collectionneur avisé.

Et ce serait piquant, à coup sûr, que Boldini vive dans le souvenir des humains plutôt par la vérité d'une so'ide étude de chevaux de labour que par ses effigies de jolies femmes racées, que par ses effigies de jolies feminies races, serpentines, roulées dans d'exquises soieries, à l'expression et l'allure à la fois précieuses et maladives! On a écrit assez justement que ces portraits élégants un peu pervers illustreraient à merveille l'une ou l'autre page de Proust....

Le grand mérite de Boldini est probablement d'avoir été l'initiateur de la peinture moderne: il

s'est passionné pour la figure humaine et lui a consacré l'effort de sa longue vie, alors que les artistes qui l'ont précédé — Corot à leur tête

artistes qui l'ont précédé — Corot à leur tête — ayant découvert la nature, s'en sont tenus généralement aux études de plein-air.
« Il ne vous manque que la bonté » écrivait à Boldini une femme qu'il avait fait souffrir. En effet, si son talent et son esprit lui valurent l'amitié d'un Whistler ou d'un Degas, il faut avouer qu'il fut pour les cœurs féminins tout le contraire d'un ami sûr. De cela, tout au moins, la lecture du livre de Cadorna nous laisse per-

suadée. Peut-être aimait-il *trop* la femme pour

Le Rapport sur l'exercice 1930 de «Pour l'Avenir» fédération pour la justice sociale dans l'éducation, donne des précisions intéressantes sur son activité. Créée pour venir en aide à des jeunes gens qui, faute d'argent, ne pourraient continuer leurs études, cette œuvre excellente a distribué ne sette engré 1020 des boxes à 66 %. tribué en cette année 1930 des bourses à 68 postulants et postulantes, bons élèves et travailleurs, et leur a facilité ainsi l'entrée de l'Université, du Collège, des Ecoles de commerce, des beauxarts, du Conservatoire, etc.



qui dérange cette harmonie aux tons dolents. Mais d'une écharpe de fumée La campagne s'est embrumée. Prélude d'hiver.

Des chrysanthèmes opulents

ont un air de jeunesse, étrange,

Prétude d'hiver, odeur âcre dans l'air; un vol de corbeaux s'égosille, au loin, ce feu roux qui pétille... Est-ce le feu qui fume? Est-ce la brume?

H. PEEFFER.

LES EXPOSITIONS

Le Salon de romanité

Le groupe de « romanité », qui expose longue-ment son programme dans son invitation au ver-nissage de l'Athénée (Genève), ne compte, dans cette exposition, pas plus de quatre femmes: Alice Bailly, Claire-Lise Monnier, Marguerite Na-vile. Cécile Cellier-Ramuz. Le clown et les gouaches de Mile C.L. Mon-

mer sont pleins d'esprit et de poésie. De M^{III} M. Naville, un très beau panneau religieux en laine: Les saintes femmes au tombeau. M^{III} A. Bailly n'expose ici que des dessins: La sieste, en trois petits tableaux très fins. De Mme Cellier-Ramuz: La maison de Ramuz, Le port de Pully, des Fleurs. C'est gai, joli, un peu timoré.